



SOMME-LEUZE EN DIRECT

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNALE



2018
JANVIER

« Un jour
à la fois ».



ATELIER PHOTO ESPACE PUBLIC NUMERIQUE SOMME-LEUZE | Thématique « La vie est belle »,
« Comme Papy ».

L'Administration communale ouvre ses portes du lundi au samedi, de 8h00 à 12h00.

L'après-midi, sur rendez-vous. Téléphone : 086/32 21 22 - Fax : 086/32 33 38.

Adresse mail : administration@sommeleuze.be - site : www.sommeleuze.be

Editeur responsable : Valérie LECOMTE, Bourgmestre.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE - RUE DU CENTRE, 1 - 5377 BAILLONVILLE





ACTUALITES COMMUNALES

/ ETAT CIVIL

NAISSANCES



01-12-17 : **MASSELOT PENNEMAN Eden** (MASSELOT Diego et PENNEMAN Audrey de Waillet)
11-12-17 : **SEPULCHRE Jules** (Simon et VAN DEN BERGH Marie de Somme-Leuze)
12-12-17 : **ROBERT Evan** (Kurt et WIRTZ Fransiska de Sinsin)

DECES



12-12-17 : **COLLA Roger** de Somme-Leuze, âgé de 80 ans
13-12-17 : **DE PEVER Jacqueline** de Heure, âgée de 85 ans
15-12-17 : **FAVETTE Henri** de Somme-Leuze, âgé de 87 ans
20-12-17 : **LAMBERT Joseph** de Somme-Leuze, âgé de 90 ans
30-12-17 : **URBAIN Fernand** de Baillonville, âgé de 86 ans
01-01-18 : **DELPORTE Jeanine** de Baillonville, âgée de 86 ans
03-01-18 : **MASELIS Jeannette** de Noiseux, âgée de 73 ans



/ CONSEIL COMMUNAL

Prochaine séance : le mardi 30 janvier à 20h30

/ TRAVAUX : PONT DE NOISEUX SUIVI DU CHANTIER

Afin de terminer l'entièreté du chantier, la Société Galère nous informe qu'il reste environ 3 semaines de travail (15 jours ouvrables).

La prochaine phase consiste en la réalisation de l'étanchéité du pont. Ces travaux nécessitent un temps sec et des températures positives (absence de givre ou de condensation). Malheureusement depuis début décembre, les conditions n'ont pas pu être rencontrées afin de poursuivre dans de bonnes conditions ce chantier.

Les phases principales restantes, après l'étanchéité, sont :

- La réalisation de trottoirs (bordures + revêtement) et l'aménagement hors pont sous voirie ;
- L'asphaltage de la 2^{ème} phase et de la couche de finition ;
- L'enlèvement de la signalisation.

La société Galère, le SPW – District de Sinsin ainsi que moi-même restons à votre disposition pour toute autre information.

Je vous remercie pour votre compréhension et regrette les inévitables désagréments causés mais néanmoins indispensables pour assurer la sécurité de tous.

Valérie Lecomte, Bourgmestre.

FINANCES COMMUNALES

Lors du conseil communal du 19 décembre, nous avons débattu du dernier budget de la législature. Ci-après, plusieurs extraits du rapport l'accompagnant.

Nos choix ont toujours été de gérer rigoureusement les finances communales en rencontrant les besoins de notre population et en effectuant les investissements nécessaires. En 2017, plusieurs achats pour la voirie étaient indispensables, vu l'état vieillissant de certains véhicules. Citons également la réalisation des logements et d'un atelier rural au centre de Baillonville, l'achat du commissariat de Somme-Leuze, et différents achats pour l'administration et les écoles, l'amélioration et la réfection de nombreuses voiries. Pour ce qui concerne l'accueil extra-scolaire, nous avons procédé à un élargissement des plages horaires d'accueil.

Un budget est fait de dépenses et heureusement de recettes. La première dépense reste le personnel avec 2.933.176 € soit 41,69 %, suit le fonctionnement avec 1.609.455 € soit 22,87 %. Au sujet des transferts, je citerai les principaux qui représentent 1.634.546 € soit 23,23 % : si l'intervention pour la zone de police reste stable et semble maîtrisée à 458.000 € (pour 451.048 € en 2017), il en va tout autrement de la zone de secours Dinaphi pour laquelle on applique une hausse de 10 %, de 246.367 € en 2017 à 271.004 € en 2018. L'intervention communale pour le C.P.A.S. sera de 640.700 €, il faut ajouter les fabriques d'église et les différents subsides aux associations.

Le budget communal ordinaire pour l'année 2018 est de 7.035.933 € en dépenses et de 7.038.955 € en recettes, soit un résultat positif de 3.022 €. C'est la première fois que l'on dépasse les 7.000 000 €. Le boni général final est de 507.086 €.

Le budget extraordinaire s'équilibre à 3.050.781 €. J'en citerai les principaux projets, en commençant par la poursuite du plan d'investissement (les voiries communales) pour 954 165 €, les voiries agricoles pour 127.000 €, la réfection de la route « Vieille Leuze » à Somme-Leuze et divers travaux à Moressée pour 200.000 €, 90.000 € pour le renouvellement de véhicules de voirie.

La construction de la maison de village de Bonsin pour un montant de 735.000 € (avec un subside de 520.307.33 €) est sur les rails, nous respectons ainsi nos engagements de doter chaque section d'une salle dite « de village ». Un appartement sera aménagé à l'étage du commissariat de Police pour un budget de 50.000 €. En dehors des dépenses pour les fabriques d'église et les charges d'emprunts les concernant pour un total de 103.000 €, nous essayons de répondre aux demandes diverses pour maintenir ce patrimoine en état tout à fait correct, une somme de 95.000 € est prévue pour différents travaux dans les églises. Les écoles restent une priorité, un montant de 185.000 € sera consacré à l'aménagement d'une aire de jeux à Noiseux et au rafraîchissement de la cour de Heure. Dernier investissement conséquent, 80.000 € pour le recypark à Sinsin. Des investissements pour un total de 2.700.997 € sont couverts par des subsides de 920.233 € et une part communale via des emprunts de 1.248.241 €, à cela s'ajoute le fonds de réserve actuel pour 532.523 €

En conclusion, les finances communales sont saines mais nécessitent toute notre attention pour préserver l'avenir de notre commune.

VILMUS Norbert, Echevin du Budget et des Finances.

/ STAGES DE PÂQUES ET D'ÉTÉ 2018

CANDIDATURES OUVERTES !

L'Administration communale de Somme-Leuze souhaite procéder à l'engagement de moniteurs et aides-moniteurs pour ses stages 2018.

Les dates de ceux-ci sont les suivantes :

- ☛ Stages de Pâques : du lundi 09 avril 2018 au vendredi 13 avril 2018
- ☛ Stages d'été : du lundi 16 juillet 2018 au vendredi 17 août 2018

Les conditions d'engagement :

- avoir 16 ans accomplis pour être aide-moniteur;
- avoir 18 ans accomplis pour être moniteur;
- être libre de tout engagement;
- être étudiant(e) !!;
- se présenter à l'entretien individuel;
- être motivé(e) et intéressé(e) par l'animation d'enfants.

Pour connaître les conditions de rémunération, tu peux contacter Mme Cécile CLEMENT, Attachée spécifique – Juriste, Responsable du service du personnel au 086/32.02.55 ou via mail clement.cecile@sommeleuze.be.

Si tu es intéressé(e) par cette expérience, tu peux envoyer ta candidature, à l'attention de Madame Marianne COLLIN-FOURNEAU, Echevine de la jeunesse, Administration communale de Somme-Leuze, rue du Centre 1 à 5377 Baillonville.

Précise bien tes préférences pour les tranches d'âges avec lesquelles tu serais plus à l'aise, tes loisirs, tes aptitudes sportives ou autres qualités artistiques et musicales.

Précise aussi les périodes pendant lesquelles tu seras disponible (Pâques 2018 et/ou Eté 2018). Si possible mentionne déjà un numéro de compte bancaire sur lequel tu percevras ta future rémunération. Sur ton CV, mentionne également ton numéro de registre national ainsi que ta date de naissance et ton lieu de naissance.

Tu recevras un courrier t'invitant à te présenter pour un entretien individuel obligatoire le samedi 17 mars 2018. Les candidat(e)s seront tenu(e)s de se présenter ! Sauf cas de force majeure, toute non-présence entraînera un refus de sélection pour les activités.

Si tu as la moindre question à propos des stages, n'hésite pas à contacter Monsieur Nicolas CHISOGNE, Coordinateur extrascolaire, au 086/32.09.02 ou via mail nicolas.chisogne@sommeleuze.be ou Madame Marianne COLLIN-FOURNEAU, Echevine de la jeunesse au 0474/49.78.10.

Alors si l'ambiance des stages te tente et que tu es prêt(e) à t'investir dans un job d'étudiant passionnant, n'hésite plus et viens rejoindre l'équipe d'animation de ta Commune !

/ LE PCDN PASSE A L'ACTION...

À la fin de l'hiver (généralement fin février - début mars), lorsque les soirées sont douces et humides (température supérieure à 7°C), des milliers de **batraciens** quittent leur lieu d'hibernation et entament leur **migration printanière**. Ils peuvent ainsi parcourir plusieurs kilomètres à travers bois, prairies et routes. Destination : les mares et les étangs qui les ont vus naître afin de s'y reproduire à leur tour. Ils devront ainsi franchir de nombreux obstacles, dont les plus meurtriers: les routes fréquentées par les automobilistes. Malheureusement, certains ne survivent pas à ces traversées.



Une **méthode de protection** de ces espèces consiste à installer des dispositifs le long des routes. Chaque jour, en période de migration, nous devons les aider à traverser les routes en toute sécurité. Les sauvetages sont nombreux grâce à cette méthode, mais il reste des choses à faire et d'autres endroits à surveiller. En plus de ces dispositifs, il est également important de sensibiliser les automobilistes à cette cause. En effet, il est impératif de ralentir à la vue des panneaux de sauvetage. Attention également à nos bénévoles qui œuvrent sur les bords de route.



Par cette action, il s'agit de poser un geste important pour la biodiversité, les batraciens constituant un **maillon** indispensable au maintien des équilibres naturels.

Plusieurs endroits ont été répertoriés sur notre Commune, depuis maintenant plus de trois ans, grâce à plusieurs de bénévoles du PCDN : Route de Givet (au niveau de la Rue Malplacé) ; Rue de Sinsin (à proximité du cimetière de Heure) et Rue de Somal (en face de l'étang).

Mais pour une **action efficace**, nous avons **besoin de vous** car de nombreux endroits ne peuvent être pris en charge que si nous agrandissons l'équipe de bénévoles.

N'hésitez pas à **rejoindre l'équipe** de sauveteurs avec votre famille, pour une heure, une soirée ou une journée. Un tour de garde sera réalisé et une réunion d'informations préalable sera proposée à ceux qui le désirent.

Si cela vous intéresse, merci de vous inscrire auprès de Julie Hautenaue, Coordinatrice locale du PCDN au 086/32.02.62 ou via julie.hautenaue@publilink.be.

Avec le soutien de :



Wallonie





INFORMATIONS GENERALES

/ EXERCICES MILITAIRES

Des exercices militaires seront organisés en dehors des domaines militaires et notamment dans la Commune de Somme-Leuze par :

- Le Département Génie de Jambes, de manière occasionnelle tout au long de l'année.
Ecolage véhicules, 6 personnes, 2 véhicules à roues.
- Le Bataillon de Chasseurs Ardennais de Marche-en-Famenne, le **19 février**.
Exercice de lecture de carte, 40 personnes, 1 véhicule à roues.

/ CAMPAGNE ACTION DAMIEN

les 26, 27 et 28 janvier

Mobilisons-nous contre la lèpre. Sauvons une vie pour de vrai.

Nous vivons dans un monde de plus en plus virtuel. Ce monde permet de faire une pause, de penser à autre chose. D'entrer dans un univers où rien n'est grave, où on se relève à chaque instant, où on peut s'acheter des vies pour ne pas que le jeu s'arrête. Nous en oublierions presque que le monde réel existe aussi. Un monde réel parfois très dur, où les droits élémentaires n'existent pas toujours. Comme le droit à la santé.

C'est le cas pour les personnes atteintes de la lèpre. Chaque année, on dépiste 220.000 nouvelles personnes souffrant de cette maladie infectieuse. La lèpre est une maladie de la pauvreté et les personnes touchées n'ont pas souvent les moyens de recevoir une aide. Mais un traitement ne peut pas être un rêve. Saviez-vous qu'Action Damien peut financer un traitement avec 50 euros ? Cinquante euros suffisent à sauver une vie. Une vraie vie.

Lors de la campagne, vous pourrez acheter ou vendre des marqueurs (6 euros la pochette de quatre) ou faire un don (déductible fiscalement).

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles. campagne@actiondamien.be, 02/422.59.13
www.actiondamien.be. IBAN : BE05 0000 0000 7575 ; BIC : BPOTBEB1.

/ OPERA

Airs de MOZART

(par l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie de Namur))
Au profit du Télévie Somme-Leuze

DIMANCHE 25 février à 17h

Château de Hoyoux (Clavier)

Entrée : 25 €

Renseignements : Denis LECARTE - 0476/49.34.29





ENVIRONNEMENT

/ NE PRÉSENTEZ PAS VOS PAPIERS-CARTONS À LA COLLECTE N'IMPORTE COMMENT !

Trop souvent des erreurs sont constatées lors de la collecte des papiers-cartons. Si le tri est en général bien effectué, c'est au niveau du conditionnement que les erreurs subsistent.

Comment bien conditionner les papiers-cartons pour les présenter à la collecte ?

Bon conditionnement : les papiers-cartons doivent être dépliés, ficelés ou glissés dans une boîte en carton résistante et fermée.

Contenant : n'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos papiers-cartons. Le BEP décline toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte et une fois vidés, par grand vent, ils pourraient s'envoler et occasionner des dégâts.

Poids de chaque caisse : obligatoirement inférieur à 15 kg afin de protéger la santé des collecteurs (Loi Bien-être au travail).

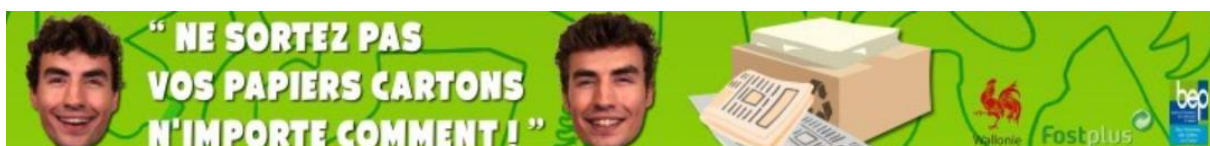
Tri : les sacs, films et emballages en plastique, le verre, ainsi que la frigolite ne sont pas acceptés. Cela peut paraître évident, mais pourtant les collecteurs constatent encore des intrus dans les caisses de papiers-cartons.

Si vous trouvez cet autocollant sur vos papiers-cartons, c'est pour une de ces raisons. Il suffit simplement de corriger le conditionnement ou le tri de vos déchets et de les représenter à la prochaine collecte.



Et si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à aller sur le site de BEP Environnement.

Vous y trouverez de nombreuses infos utiles ainsi que les conseils de Gauthier et Robin.



Plus d'infos sur les dates de collecte : Téléchargez l'appli Recycle!

Plus d'infos sur le tri : www.bep-environnement.be

/ ANIMATION « CASTOR ET HOMME »

PAR LE CONTRAT DE RIVIÈRE OURTHE
EN COLLABORATION AVEC LE PCDN DE LA COMMUNE DE SOMME -LEUZE
DANS LE CADRE DES JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU.

Samedi 17 mars à 10h – Salle du Conseil communal à Baillonville.

De retour dans nos régions depuis bientôt une vingtaine d'années, le castor a rapidement recolonisé son habitat d'autrefois. Compte tenu du manque de prédateurs naturels, le nombre de castors n'a cessé d'augmenter et les difficultés de cohabitation avec l'homme ne sont pas rares.

Figurant parmi les espèces protégées, le castor joue un rôle au sein des écosystèmes aquatiques et rivulaires. Il est donc important de réfléchir à des solutions visant à une cohabitation harmonieuse entre l'homme et l'animal.

Pour mieux comprendre l'animal, cette animation vous permettra de découvrir ses particularités physiques, son alimentation, sa vie de famille et son milieu de vie. Les problèmes causés par l'animal et les solutions existantes seront également abordés.

Nous quitterons ensuite la salle afin de nous rendre sur le terrain pour observer l'animal. Equipez-vous donc pour une visite de terrain : bottes et vêtements seront vos meilleurs alliés.

Réservation indispensable.

Pour tout renseignement et pour les réservations :

- **Julie HAUTENAUVE**, Coordinatrice locale du PCDN : 086/32.02.62 ou via mail sur julie.hautenauve@publilink.be.
- **Sabine BLERET**, Echevine de l'environnement : 0470/24.71.60.

Avec le soutien de :





CULTURE

/ BD BUS



Prochaine halte : le **jeudi 08/02** devant l'Administration communale de Baillonville, de 17h10 à 18h00.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Françoise JADIN, Animatrice socio-culturelle au 086/32.09.06 ou via françoise.jadin@publilink.be, ou Sabine BLERET-DE CLEERMAECKER, Echevine de la Culture au 0470/24.71.60.



Le lundi 12 février à 20h - Baillonville

Conférence présentée par André VAN OVERSCHELDE, Coordinateur du Cercle Historique de Somme-Leuze, dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Grande Guerre.

Henri CIBOUR, Soldat originaire de Somme-Leuze, lors de la Guerre 1914-1918 au Congo

Henri CIBOUR ne devait pas effectuer son service militaire, mais il avait tenu à remplacer son frère désigné lors du tirage au sort. Au terme de 3 années de service en Belgique, il part au Congo rejoindre la Force Publique créée en 1885. Il est très actif lors du conflit mondial au Congo, et plus particulièrement lors de la bataille de Tabora. Son dévouement et son courage, alors qu'il est blessé, lui valent la reconnaissance de ses supérieurs au travers de nombreuses médailles honorifiques. Cette conférence met en évidence avant tout le parcours d'un homme de chez nous durant la Guerre 14-18 au Congo, mais aussi le fait que le conflit s'étendait bien au-delà de l'Europe. Un aspect souvent mis au second rang, alors qu'à l'issue de la guerre, la carte de l'Afrique avait été remodelée de manière significative. C'est aussi l'occasion d'en connaître davantage sur l'évolution de la procédure du tirage au sort des futurs soldats appelés à effectuer leur service militaire.

Adresse du jour : Salle Les Rabottis (salle de Baillonville du côté de l'Administration communale).

Entrée gratuite.

Inscriptions et renseignements auprès d'André VAN OVERSCHELDE, Coordinateur du Cercle Historique andre.vanoverschelde@skynet.be (084/31.44.59 ou 084/32.15.36) ou Françoise JADIN, Animatrice socioculturelle: 086/32.09.06 / françoise.jadin@publilink.be

/ PARTICIPE À LA JOURNÉE « VICTOR »... DE LA LITTÉRATURE À CHEVETOGNE

Le 21 avril 2018

En souvenir d'un enfant qui aimait la vie, la lecture et les autres.

Le 4 novembre 2016, Victor monte sur le toit de sa maison à Bruxelles. Pour faire des photos, pour créer, pour rêver, inventer des histoires. Il glisse, tombe et meurt sur le coup. Il avait 13 ans.

Ses parents, Patricia et Francis décident de créer la fondation Victor, qui perpétuera le souvenir d'un garçon extraordinaire, curieux, qui aimait passionnément la vie et la littérature.

L'argent récolté par les actions du Fonds Victor servira à favoriser la lecture chez les adolescents.

Comment choisir mon texte ?

Le texte doit être choisi « en relation avec la nature » pour trouver tout son sens « récité » au milieu des bois, en résonance avec le cadre.

Il peut s'agir d'un poème romantique, d'une réflexion philosophique sur le paysage ou d'une belle page d'action de ... Robin des Bois.

Téléphone à notre animatrice pour qu'elle t'aide dans ton choix.

Une seule exigence passionner ton public parce que « le diable, c'est l'ennui » !

Comment nous rejoindre ?

1. Choisir dans la littérature un texte (un poème, une chanson, un conte, un texte en prose) qui ne dépasse pas 3 minutes et qui parle de nature.
2. Venir choisir dans Chevetogne l'endroit où tu le réciteras.
3. Apprendre le texte par cœur et le dire avec amour.
4. Préparer une petite présentation du texte et de son auteur.
5. Appeler les animatrices qui organisent la journée (au 083/687.204) et leur dire ... « je veux venir réciter pour Victor ».
6. Convaincre un maximum de tes amis de venir t'écouter ce jour-là pour « réunir un maximum d'argent pour acheter des livres ».

Contact : Angeline SEDRAN - Domaine de Chevetogne - 083/68.72.04.

/ TEATIME

Bonne Année à vous tous ! Ou Happy New Year comme on dit de l'autre côté de La Manche !

Pour dire bien plus que cela en anglais, venez nous rejoindre **jeudi soir ou samedi matin**, à l'école communale de Somme-Leuze pour des **tables de conversations** dans la langue de Shakespeare !

RECHERCHE : une personne pour donner un cours de chant et une autre pour des cours d'apprentissage de l'harmonica. En échange pour des cours d'anglais.

Renseignements complémentaires : david.gorey@skynet.be ou 0478/88.79.29.

/ L'ASBL PASSEUR DE CULTURE

présente son nouvel atelier **CREA TEXTILE** :

« **Bouts de tissus, bouts de ficelles, bouts de bois, mais encore...** ».



PROJET ? Création d'une composition à partir de divers matériaux de récupérations.

ANIMATRICE : Nathalie Canon.

OU ? SALLE LES RABOTTIS BAILLONVILLE.

Maison de Village de Baillonville - rue du Centre 1A - BAILLONVILLE.

QUAND ? Le samedi de 9h00 à 13h00 - dès mars 2018.

POUR QUI ? Aucun prérequis en couture - accessible à partir de 8 ans.

DATES ? 3/03 - 10/03 - 17/03 - 24/03 - 21/04 - 28/04.

FRAIS D'INSCRIPTION ? 40 € pour les 6 ateliers.

MATERIEL A EMPORTER ?

- Matériaux de récupérations : tissus, rubans, boutons, fils et ficelles, autres matériaux divers.
- Matériel de base couture : fils et aiguilles, crochet, paire de ciseaux...
- Colle pour tissus, feutres pour tissus...



INFOS / INSCRIPTION ? Obligatoire. **Dès à présent.**

ATTENTION ! Nombre d'inscriptions limité !

Règlement de l'inscription sur le n° de compte de Passeur de Culture : BE97 0682 1190 8449.

Communication : Nom /Atelier Créa-textile.

Françoise Jadin, Animatrice/coordinatrice culturelle.

Administration communale de Somme-leuze:

086/32 09 06 / francoise.jadin@publilink.be

Anne Vanden Broeck, Présidente de l'Asbl Passeur de Culture :

0476/43 86 40 / nanou3005@hotmail.com

Sabine De Cleermaecker, Echevine de la Culture : 0470/24 71 60.

/ LE PROJET « SENTIERS D'ART » VA VOUS INTÉRESSER

De quoi s'agit-il ?

La Maison du Tourisme Condroz-Famenne a lancé, en 2017, « Sentiers d'Art en Condroz-Famenne » sur les Communes de Gesves et d'Ohey. Une première étape dans ce nouveau produit touristique qui allie art, nature et randonnées ! Produit innovant, attractif et unique en Wallonie, « Sentiers d'Art en Condroz-Famenne » permettra à tout un chacun, d'ici 2019, de profiter d'un réseau de sentiers d'art de 120 km sur les 6 communes de la Maison du Tourisme. Cette grande boucle sera jalonnée d'une trentaine d'œuvres de Land'art en milieu rural dont 6 abris artistiques et poétiques qui permettront de s'abriter et de se reposer une nuit au cours de la progression sur le sentier.

« Sentiers d'Art en Condroz-Famenne », c'est L'ART à ciel ouvert !

A ce jour, ce ne sont pas moins de 40 kilomètres entre Gesves et Ohey qui sont parsemés de 10 œuvres surprenantes. En 2018, ce sont les Communes d'**Havelange** et de **Somme-Leuze** qui prennent le gouvernail pour nous emmener jusqu'aux deux destinations finales, Ciney et Hamois en 2019 et ainsi boucler le sentier de 120 km.

Et vous dans tout cela ?

Le travail est conséquent ! **Nous sommes donc à la recherche de bénévoles** afin d'organiser au mieux la venue des artistes durant la semaine en résidence organisée du **10 mai au 20 mai 2018 sur les sentiers des Communes de Somme-Leuze et Havelange**. Les artistes déposeront leurs valises durant 10 jours et créeront leurs œuvres afin d'inaugurer de manière festive le nouveau sentier le dimanche 20 mai 2018 !

Nous recherchons entre le 10 mai et le 20 mai 2018 :

- des associations pour mettre en place des soirées culturelles et festives ;
- des familles d'accueil pour loger la dizaine d'artistes belges mais aussi internationaux ;
- des bénévoles pour nous aider dans la confection de repas, la gestion de bars, organisation de la semaine en résidence ;
- du co-voiturage ;
- des bricoleurs/customisateurs.



Avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme. « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales ».



LOISIRS

/ BROCANTE A WAILLET

Dimanche 27 mai

de 7h à 17h.

Renseignements : 0479/61.92.67 de 16h à 20h.

Organisation du Comité du Village "Asbl Les Singlets de Waillet".

/ L'ESSOR DE SOMME-LEUZE PRESENTE

En la salle Joseph BURETTE

« Vo-l'-la...li nok ! »

Une comédie wallonne en trois actes de Christian DERYCKE avec :

Pascale BURTON, Marianne FOURNEAU, Jacqueline VANHERF, Mélodie GODFROID, Christian MEUNIER, Jean-Pierre DEMOULIN, Jean-Paul FOURNEAU et Eric LAFFUT

Mise en scène : Marylène GRAINDORGE

Une première partie sera animée par les jeunes acteurs.

Mise en scène : Guy SCHOONBROODT

Aide-mémoire : Jean-François PALANGE



Le samedi 3 mars à 20h au profit du Télévie

Le vendredi 9 mars à 20h

Le dimanche 11 mars à 15h

Le samedi 17 mars à 20h

Réservations au 0474/50.78.73.

/ 3^e TOURNOI DE KICKER de la R.U.S.G.

3 février à partir de 19h00

Buvette de la R.U.S.G. Sinsin

Par équipe de 2

Inscription : info.rusg.1556@gmail.com

PAF : 5€/ par joueur

Bar à disposition et Hot Dogs à déguster sur place

Les supporters sont les bienvenus.



Maison des Aînés

/ MAISON DES AÎNÉS « NOS MOHON »

AGENDA DES ACTIVITÉS DE FEVRIER

Jeudi 01/02	<ul style="list-style-type: none">• Marche au départ de la maison des aînés à 14h00 (Julien) 🍌• suivie d'une séance de gymnastique douce• Conversation, jeux de société, cartes, café (Marie-Antoinette)• Fêtons la chandeleur ! Crêpes à gogo 🥞
Vendredi 02/02	<ul style="list-style-type: none">• Piscine à Marche : prendre contact avec Julien 🌊
Lundi 05/02	<ul style="list-style-type: none">• Jeux de cartes ♠️♦️♥️♣️ (Julien)
Mercredi 07/02	<ul style="list-style-type: none">• Jeux de cartes ♠️♦️♥️♣️ (Julien)
Jeudi 08/02	<ul style="list-style-type: none">• Marche au départ de la maison des aînés à 14h00 (Julien) 🍌• suivie d'une séance de gymnastique douce• Conversation, jeux de société, cartes, café (Marie-Antoinette)• Réalisation de pralines avec Jean-François, pâtissier 🍫
Vendredi 09/02	<ul style="list-style-type: none">• Piscine à Marche : prendre contact avec Julien 🌊
Lundi 12/02	<ul style="list-style-type: none">• Jeux de cartes ♠️♦️♥️♣️ (Julien)
Mercredi 14/02	<ul style="list-style-type: none">• Jeux de cartes ♠️♦️♥️♣️ (Julien)
Jeudi 15/02	<ul style="list-style-type: none">• Marche au départ de la maison des aînés à 14h00 (Julien) 🍌• suivie d'une séance de gymnastique douce• C'est le carnaval !• Chansons avec Huguette
Vendredi 16/02	<ul style="list-style-type: none">• Piscine à Marche : prendre contact avec Julien 🌊
Lundi 19/02	<ul style="list-style-type: none">• Jeux de cartes ♠️♦️♥️♣️ (Julien)
Mercredi 21/02	<ul style="list-style-type: none">• Jeux de cartes ♠️♦️♥️♣️ (Julien)
Jeudi 22/02	<ul style="list-style-type: none">• Sortie au restaurant pour fêter le nouvel an chinois 🧧 (contacter les bénévoles)
Vendredi 23/02	<ul style="list-style-type: none">• Piscine à Marche : prendre contact avec Julien 🌊
Lundi 26/02	<ul style="list-style-type: none">• Jeux de cartes ♠️♦️♥️♣️ (Julien)
Mercredi 28/02	<ul style="list-style-type: none">• Jeux de cartes ♠️♦️♥️♣️ (Julien)

Sauf précisions données dans le calendrier, la maison des aînés vous accueille de 14h00 à 17h00, dans la salle *Les Rabottis*, maison de village de Baillonville sise rue du Centre, 1a, 5377 Baillonville (entrée par le parking du côté de la maison communale).



Les activités extérieures peuvent être modifiées en fonction des conditions climatiques.

Les animateurs bénévoles : Marie-Antoinette (0486/12.25.05), Julien (0474/63.12.46).

Pour toute information, nous vous invitons à joindre le C.P.A.S. de Somme-Leuze : Mme Anne-Catherine LEBOUTTE (tél. 086/32.31.73), anne-catherine.leboutte@cpas-somme-leuze.be

Pour le C.P.A.S,

Le Directeur général,
Jean WENER.

Le Président,
Denis LECARTE.



AGENDA

/ PARUTIONS DU BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

DATES ULTIMES POUR COMMUNIQUER LES INFOS	DATES DE PARUTION
Jeudi 8 février	23 février
8 mars	23 mars
12 avril	27 avril
10 mai	25 mai
14 juin	29 juin
12 juillet	27 juillet
16 août	31 août
13 septembre	28 septembre
11 octobre	26 octobre
8 novembre	23 novembre
6 décembre	21 décembre

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité, c'est pourquoi nous pourrions réduire certains de vos articles.

/ COLLECTES DE FEVRIER

- Papiers et cartons : 15
- Déchets ménagers : 5, 12, 19, 26
- Sacs bleus PMC : 6, 20
- Encombrants : la collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/26.04.00. Infos : www.laressourcerie.be

/ EVENEMENTS

SAMEDI 3 FEVRIER / SINSIN / 19h / Tournoi de kicker.

DIMANCHE 4 FEVRIER / BAILLONVILLE / Thé dansant – Animation : Jules HERMAN – Renseignements : Michelle PIRET : 084/32.16.64.

LUNDI 12 FEVRIER / BAILLONVILLE / 20h / Conférence du Cercle Historique.

MERCREDIS 21 et 28 FEVRIER / BAILLONVILLE / LOCAL EPN / de 9h à 11h30 / Ateliers destinés aux demandeurs d'emploi afin de préparer le Salon de l'emploi de Ciney « 4h pour l'Emploi » (préparation du CV, de la lettre de motivation, de l'entretien d'embauche, comment aborder le

salon ?,...). Pour s'inscrire (nombre de places limité): contacter Véronique SOIRON au 086/320.903.

DIMANCHE 25 FEVRIER / CHÂTEAU DE HOYOUX / 17h / Opéra (Mozart).

SAMEDI 3 MARS / SOMME-LEUZE / 20h / Théâtre wallon. Réservations au 0474/50.78.73.

DIMANCHE 4 MARS / BAILLONVILLE / Thé dansant – Animation : Jacques GATHY – Renseignements : Michelle PIRET : 084/32.16.64.

JEUDI 8 MARS / CINEY / 9h à 13h / Salon « 4h pour l'emploi ».

VENDREDI 9 MARS / SOMME-LEUZE / 20h / Théâtre wallon.

DIMANCHE 11 MARS / SOMME-LEUZE / 15h / Théâtre wallon.

SAMEDI 17 MARS / BAILLONVILLE / 10h / Animation « Castor et homme ».
SOMME-LEUZE / 20h / Théâtre wallon.

DIMANCHE 8 AVRIL / BAILLONVILLE / Thé dansant – Animation : Georges et Michel – Renseignements : Michelle PIRET : 084/32.16.64.

DIMANCHE 15 AVRIL / BAILLONVILLE / Goûter annuel des aînés de la Commune.

DIMANCHE 27 MAI / WAILLET / Brocante.